

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Tendon

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

Date de la convocation : 07 octobre 2020

Date d'affichage : 20.10 2020

L'an deux mille vingt, le seize octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard CLEMENT, maire.

Présents : AUBERT Catherine, BEGEL David, CHARTON Bruno, CLEMENT Gérard, GREMILLET Frédérique, HANESSE RAMOND Jérémy, LALEVEE Cédric, LALLEMANT Emmanuel, LATHUILLIERE Damien, PIERRE Dominique, RUBBEN Mathieu, THIÉRIOT BREVOT Sandrine, VAUCHEL Gérard

Représentés : HOUOT Jérôme par CHARTON Bruno

Absents : MOUHAT Benoît

Secrétaire : Monsieur VAUCHEL Gérard

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

1 - Compétence réhabilitation Assainissement non collectif

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

Décide d'approuver l'adhésion de notre commune pour la compétence à la carte n°1 du SDANC relative à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif : Le syndicat assure dans les limites des adhésions de ses membres la compétence à la carte n°1 et sous réserve de l'accord écrit du propriétaire, les travaux de réhabilitations des installations d'assainissement non collectif

2 - Contrat de travail

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

La création à compter du 19.10.2020 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au vu de l'augmentation de fréquentation du centre

aéré dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20h

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 jours allant du 19.10.2020 au 23.10.2020 inclus.

RPQS - Assainissement 2019

Par manque d'élément, l'approbation du rapport est reportée au prochain conseil

3 - Admission en Non Valeur

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	0	0	14	0

Refuse de prononcer l'admission en non-valeur de la créance de 34€41 concernant une facture d'assainissement de 2009. Un mandatement d'office devrait intervenir sur cette somme.

4 - Vente parcelle

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

Approuve la vente de la parcelle cadastrée 666 section C d'une surface de 1532 m2 pour un montant de 12 256€.

Les frais d'acquisition restent à la charge de l'acheteur

5 - Fusion régies cantine et périscolaire

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

Accepte la fusion de la régie cantine et de la régie garderie en une même régie dénommée « régie cantine et garderie » afin de simplifier la gestion administrative et comptable.

Cette fusion sera effective au 1 novembre 2020 pour une clôture des régies séparées au 31 octobre 2020.

6 - Rallye Vosges Grand Est

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	8	3	3	0

Autorise le passage du Rallye Vosges Grand Est qui se déroulera du 11 au 13 juin 2021 pour l'épreuve spéciale « Le Fossard » sachant que c'est le décalage de l'édition 2020.

Une réflexion sera menée sur la poursuite de cette activité sportive

7 – Délibération modificative

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

Suite à une insuffisance de crédit MODIFIE comme suit le BP 2020

Investissement – Dépenses :

165 : - 1200€

202 : + 4610€

2111 : - 3410€

8– ACHAT POELE PERISCOLAIRE

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	0

Accepte le devis de l'entreprise LEGAY Christophe pour la fourniture d'un poêle à pellet pour le Périscolaire pour un montant de 5765 € HT – 6918 € TTC

Questions diverses

- Subvention RASED : des éléments d'information complémentaires seront fournis au prochain conseil.

- Accepte l'achat d'un poêle à pellet pour le Périscolaire pour un montant de 6918 € TTC

- Compte rendu de l'action de l'association Rando Nett sur notre territoire.

- Repas des aînés : au vu de la situation sanitaire, le repas prévu en décembre n'aura pas lieu

- Compte rendu par les élus participant aux commissions intercommunales Déchets-Tourisme-Environnement-Aménagement du Territoire

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h00 .

Fait à TENDON, le 20.10.2020

Le maire,
Gérard CLEMENT